

République du Sénégal

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
(I. N. S. E. P. S.)

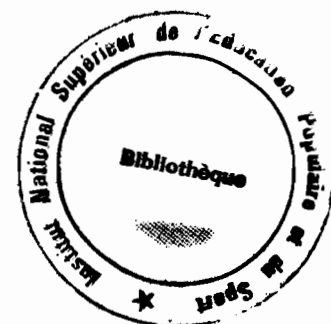
MINISTRE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La Gymnastique Sportive en milieu scolaire : pour une DISCIPLINE de COMPETITION



MÉMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ET
TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
ET DU SPORT

Présenté par :
Augustin KALAMO



ANNEE CIVILE DE SOUTENANCE :
1988 - 1989

Sous la Direction de :
M. ALAIN MONSELLIER
Chef du Département de Gymnastique
de l'I.N.S.E.P.S.

D E D I C A C E S

JE DEDIE CE MEMOIRE :

A MA FAMILLE, particulièrement à mon Père et à ma Mère pour l'affection et l'assistance qu'ils m'ont toujours apportées ;

A MONSIEUR L'ABBE LEON COLY, Directeur du Près-Séminaire Saint JEAN de NYASSIA ;

A MONSIEUR L'ABBE JEAN DESLANDES, Directeur du Séminaire Saint-Louis de ZIGUINCHOR ;

A MONSIEUR L'ABBE BONIFACE BADIATE, Directeur du Séminaire NOTRE-DAME de ZIGUINCHOR ;

Qui ont tous contribué de près à ma réussite scolaire.

A MES AMIS : Amidou GOUDIABY

Amath BADJI

Maurice MANCABOU

Pour le soutien moral qu'ils m'ont toujours apporté.

A TOUS mes Compagnons d'Enfance.

R E M E R C I E M E N T S

J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont soutenu dans la réalisation de ce MEMOIRE, et plus particulièrement à Monsieur Alain MONSELLIER, Professeur d'Education Physique et Sportive et Chef du Département Gymnastique à l'I.N.S.E.P.S., qui a bien voulu accepter de diriger mes travaux.

Ma reconnaissance va aussi :

A MONSIEUR OUSMANE SANE, Professeur à l'I.N.S.E.P.S. qui m'a constamment éclairé dans mes travaux ;

A TOUS LES ENSEIGNANTS D'E.P.S. qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette étude ;

A MADAME KANFOUDY née ELISABETH KASSOKA qui a sacrifié une partie de son temps pour se consacrer à la dactylographie de ce mémoire ;

A MONSIEUR MARCEL MANTANE pour tous les services qu'il m'a rendus ;

A TOUS LES ETUDIANTS DE MA PROMOTION, particulièrement les optionnaires de gymnastique pour leur solidarité :

- Valiollah SAINT LOUIS

- Djibril S. DIOP

- Aziz M. SAGNA

S O M M A I R E

P A G E S

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

PREMIERE PARTIE

I - ASPECTS METHODOLOGIQUES

1.1- QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LES ELEVES	
1.1.1- Objectifs de l'enquête.....	3
1.1.2- Echantillon de l'enquête.....	3
1.1.3- Etablissements.....	7
1.1.4- Méthodologie de l'enquête.....	7
1.1.5- Dépouillement.....	8
1.2- QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN POUR LES PROFESSEURS	
1.2.1- Objectifs.....	8
1.2.2- Echantillon.....	8
1.2.3- Méthodologie de l'entretien.....	9
1.2.4- Dépouillement.....	9
1.3- OBSERVATIONS	
1.3.1- Objectifs de l'observation.....	9
1.3.2- Etablissements.....	9
1.3.3- Echantillon des enseignants obser- vés.....	10
1.3.4- Méthodologie de l'observation....	10
1.3.5- Dépouillement.....	11

.../...

DEUXIEME PARTIE

II - PLACE DE LA GYMNASTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'E.P.S. EN MILIEU SCOLAIRE

2.1- ROLE DE LA GYMNASTIQUE DANS L'E.P.S.....	13
2.2- DEGRE D'ENGOUEMENT POUR LA GYMNASTIQUE.....	16
2.2.1- Vue d'ensemble.....	17
2.2.2- Vue spécifique.....	20
2.3- PLACE DE LA GYMNASTIQUE DANS LE CHOIX DES ELEVES.....	24
2.4- IMAGE DE LA GYMNASTIQUE.....	28
2.5- CONCLUSION PARTIELLE.....	30

TROISIEME PARTIE

III - ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE DANS LES LYCEES ET COLLEGES

3.1- LA MOTIVATION.....	31
3.2- MOTIVATION DES ENSEIGNANTS D'E.P.S.....	32
3.2.1- Temps effectif de travail.....	34
3.2.2- Quantité de travail.....	37
3.2.3- Durée réelle des séances de gymnastique..	39
3.3- CONCLUSION PARTIELLE.....	40

QUATRIEME PARTIE

IV - PERSPECTIVES : VERS L'ORGANISATION DES COMPETITIONS SCOLAIRES

4.1- LES COMPETITIONS SCOLAIRES.....	41
4.1.1- Le système compétitif.....	42
4.2- FORMATION DES CADRES ET REALISATION D'INFRASTRUCTURES	43
4.3- ROLE DU C.N.P.G.S.....	44
4.4- FORMATION D'UNE ELITE NATIONALE.....	46
CONCLUSION GENERALE.....	47
BIBLIOGRAPHIE.....	49

ANNEXES

LISTE DES ABREVIATIONS

- E.P. : Education Physique.

- E.P.S. : Education Physique et Sportive.

- I.N.S.E.P.S. : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport.

- C.N.P.G.S. : Comité National de Promotion de la Gymnastique au Sénégal.

- C.E.S. : Collège d'Enseignement Secondaire.

- D.E.R.H.P. : Direction des Etudes, des Ressources Humaines et de la Planification.

- D.I.D.E.C. : Direction de l'Enseignement Catholique.

- D.E.P.S. : Direction de l'Education Physique et du Sport.

- D.A.G.E. : Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement.

- F.F.G. : Fédération Française de Gymnastique.

- F.I.G. : Fédération Internationale de Gymnastique.

I N T R O D U C T I O N

Première discipline olympique, la gymnastique sportive est l'une des activités qui ont constitué les premiers jalons de l'E.P. dans l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal.

Nous référant aux Instructions Officielles, les diverses activités enseignées dans les lycées et collèges peuvent être rangées schématiquement en trois catégories qui s'interpénètrent d'ailleurs :

1- Les exercices naturels et utilitaires d'adaptation au milieu physique (exercices préparant à l'athlétisme, à la natation et aux activités de pleine nature).

2- Les exercices de coopération et d'opposition fondés sur l'adaptation et l'intégration heureuse au milieu humain (jeux et initiation sportive)

3- Enfin, les exercices qui permettent une meilleure maîtrise corporelle, soit par la pratique d'exercices de forme définie (gymnastique et danse), soit par la pratique d'activités d'expression favorisant la création personnelle (danse libre).

Dans la poursuite de ce dernier objectif, la pratique gymnique est un moyen privilégié car elle vise :

- la maîtrise corporelle en situation inhabituelle,
- le développement des qualités de cran et d'esthétique.

Partant de cette analyse d'une part et d'autre part de l'observation du milieu scolaire, nous nous sommes posés des questions qui constituent la problématique de notre recherche :

.../...

- Pourquoi la gymnastique qui est l'un des piliers essentiels de l'E.P. ne fait pas l'objet de compétitions scolaires, voire extra-scolaires ?

- Pourquoi la tentative d'organiser des compétitions de gymnastique, en 1981-1982, au niveau des lycées et collèges a-t-elle été sans lendemains ?

- L'impasse dans laquelle nous nous trouvons serait-elle due à une image, une représentation négative de la gymnastique par les élèves ? Ou est-ce la qualité de l'enseignement de la gymnastique qui serait en cause ?

Telles sont les raisons qui nous ont conduit à mener une étude sur la pratique gymnique en milieu scolaire.

Cependant, dans un souci de clarté et de compréhension, nous traiterons en premier chapitre des aspects méthodologiques.

Le second chapitre sera consacré à la place de la gymnastique dans les activités d'E.P. en milieu scolaire.

Le troisième chapitre, intitulé Analyse de l'Enseignement de la Gymnastique dans les Lycées et Collèges, traitera de quelques aspects de l'enseignement susceptibles d'influencer l'intérêt des élèves par rapport à la pratique gymnique.

Enfin pour clore notre étude nous aborderons les perspectives de développement de cette activité.

En définitive, l'objet principal de ce mémoire n'est pas de critiquer délibérément l'enseignement de la gymnastique, mais bien de fournir aux enseignants et au C.N.P.G.S. des éléments dont la prise en compte aidera à mieux appréhender l'ampleur de leur tâche.

PREMIERE PARTIE

I- A S P E C T S M E T H O D O L O G I Q U E S

Après avoir défini la problématique et nos hypothèses de travail, un questionnaire a été adressé aux élèves et un autre aux enseignants d'E.P.S. sous forme d'entretien. Celui-ci a été doublé d'observations de séances de gymnastique au sol dans les lycées et collèges.

Dans la présentation de chacun de ces procédés utilisés dans nos recherches, nous allons examiner successivement les objectifs visés, l'échantillonnage, les établissements où l'étude a été menée, la méthodologie et enfin le dépouillement.

1.1- QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR ELEVES

1.1.1- OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Adressé aux élèves, ce questionnaire a pour objectifs :

- de saisir l'image et la représentation qu'ils ont de la gymnastique.
- de connaître la place que cette discipline occupe dans le rang des activités physiques et sportives dans l'enseignement moyen et secondaire.
- de connaître l'opinion des élèves sur l'obligation de la gymnastique à l'école.
- de nous renseigner sur le niveau estimé de leurs enseignants d'E.P.S. d'une part et d'autre part sur le degré de motivation de ceux-ci.

1.1.2- L'ECHANTILLON DE L'ENQUETE

L'échantillon de cette enquête fut prélevé dans la population scolaire de l'enseignement moyen et secondaire en distinguant le premier cycle du deuxième cycle.

.../...

Le questionnaire de l'enquête a été administré aux élèves des classes de Quatrième-Troisième pour le premier cycle, et à ceux des classes de Seconde-Première et Terminale.

La répartition des personnes interrogées a tenté de respecter :

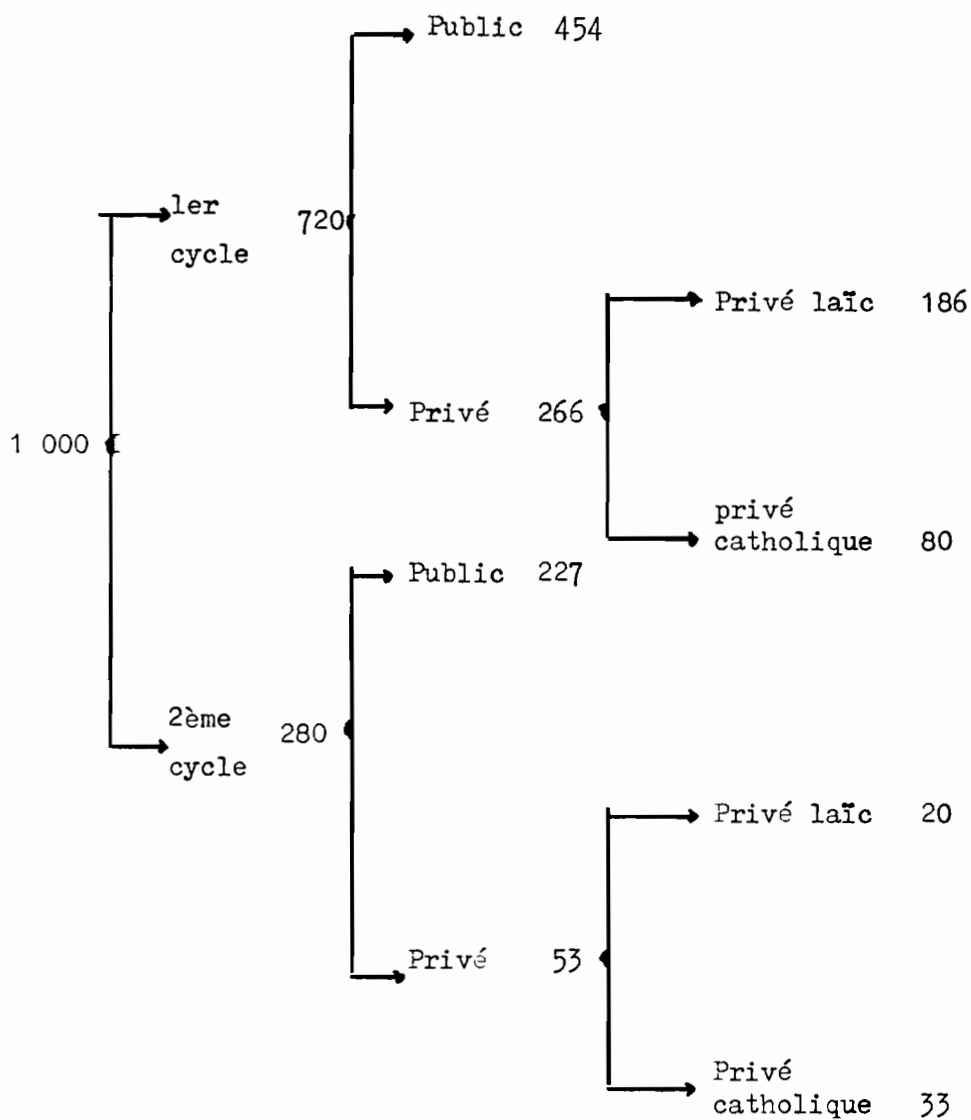
- la diversité des types d'établissements (C.E.S., Lycées, Collèges Privés Catholiques et Collèges privés Laïcs) ;
- le sexe des sujets ;
- et leur niveau scolaire.

Ainsi, sur la base de données statistiques recueillies auprès de la D.E.R.H.P. (Ministère de l'Education Nationale) et de la D.I.D.E.C., un échantillon de mille élèves a été constitué. Pour cela les pourcentages suivants on conduit à sa constitution :

- 72% : taux de scolarisation dans le 1er cycle.
- 28% : taux de scolarisation dans le second cycle.
- 68% : taux de scolarisation dans le secteur public (1er cycle).
- 37% : taux de scolarisation dans le secteur privé (1er cycle).
- 81% : taux de scolarisation dans le secteur public (2ème cycle).
- 19% : taux de scolarisation dans le secteur privé (2ème cycle).
- 70% : taux de scolarisation dans le secteur privé laïc (1er cycle).
- 30% : taux de scolarisation dans le secteur privé catholique (1er C
- 38% : taux de scolarisation dans le secteur privé laïc (2ème cycle)
- 62% : taux de scolarisation dans le secteur privé catholique (2e C.

Les proportions ainsi définies, nous ont amené à la répartition de notre échantillon tel qu'il suit :

.../...

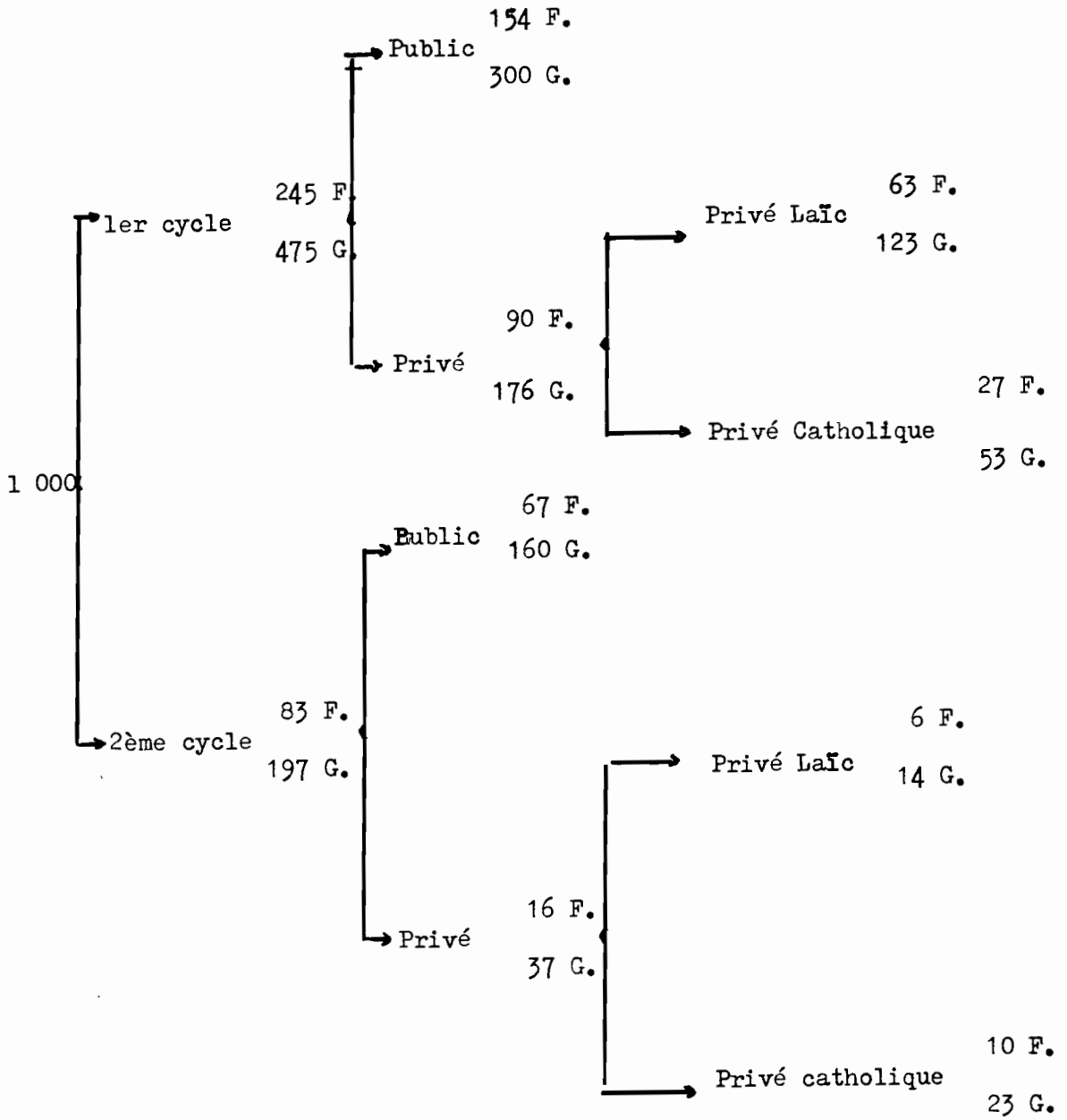


Répartition des Elèves selon le Cycle et le Type d'Etablissements

En prenant en compte la variable sexe nous obtenons les pourcentages et le tableau ci-après :

- 32% : taux de scolarisation des filles dans l'enseignement moyen et secondaire ;
- 34% : taux de scolarisation des filles dans le premier cycle ;
- 29,6% : taux de scolarisation des filles dans le deuxième cycle.

.../...



F. : filles

G. : garçons

REPARTITION DES ELEVES SELON LE SEXE

1.1.3- LES ETABLISSEMENTS

Après avoir constitué l'échantillon, nous avons choisi, compte tenu des contraintes de temps et de moyens de déplacements, de mener l'enquête dans les établissements de Dakar-ville dont voici l'économie :

- C. E. S. :
 - Adama Diallo (KARACK)
 - Docteur Samba Guèye (WAGOUNIAYES)
 - Ousmane Socé Diop (DIEUPEUL)
 - Malick Sy

- LYCEES
 - Lamine Guèye
 - Blaise Diagne
 - Limamoulaye (PIKINE)
 - Ngalandou Diouf (MERMOZ)

- ECOLES PRIVEES CATHOLIQUES
 - Cours Sainte Marie (HANN)
 - Sacré Coeur

- ECOLES PRIVEES LAIQUES
 - Jean de la Fontaine (FASSE)
 - Saldia (DIEUPEUL)

Au total l'enquête a été menée dans quatre CES, quatre Lycées, deux écoles privées catholiques et deux écoles privées laïques. Ce qui neutralise l'influence qu'aurait pu exercer sur les résultats l'ambiance particulière d'un seul type d'établissements.

1.1.4- METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

La première version du questionnaire terminée, nous l'avons soumise à une dizaine d'élèves du C.E.S. Malick Sy pour vérifier si la formulation des questions était claire, précise et surtout accessible à des élèves du secondaire. Leurs réponses ont permis d'apporter quelques modifications et compléments avant de finaliser l'instrument.

.../...

C'est seulement après cette phase qu'il a été procédé à la distribution du questionnaire dans les établissements pré-cités. En tout 1.347 exemplaires ont été ventilés.

Soucieux du bon déroulement de l'opération, ceux-ci ont été confiés aux enseignants qui à leur tour se sont chargés de la distribution (sur la base de nos consignes) et de la collecte.

1.1.5- LE DEPOUILLEMENT

Effectué par nos soins, le dépouillement a pris en compte 1 000 exemplaires.

Par ailleurs les variables taille et ethnie n'ont pas pu être considérées à cause du faible nombre de réponses recueillies à ce propos.

1.2- QUESTIONNAIRE - ENTRETEN

1.2.1- OBJECTIFS DU QUESTIONNAIRE-ENTRETEN

Le questionnaire sous forme d'entretien, proposé aux enseignants d'E.P.S. avait pour objectifs :

- de nous renseigner sur leur affinité par rapport à la gymnastique
- de nous faire connaître les problèmes liés à l'enseignement de cette activité ;
- et enfin de nous renseigner sur les préoccupations professionnelles des enseignants d'E.P.S.

1.2.2- ECHANTILLON DE L'ENQUETE

L'échantillon des enseignants a été fixé à 20 sujets. Ceux-ci sont choisis au hasard lors de nos passages dans les établissements scolaires.

.../...

L'étude a été donc menée par rapport à l'ensemble des enseignants d'E.P.S. en service dans la région de Dakar.

1.2.3- METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Nous allons nous mêmes vers les enseignants et procédions à un interview. Celui-ci nous a semblé plus adéquat compte tenu des buts de l'enquête.

1.2.4- LE DEPOUILLEMENT

S'agissant du dépouillement, nous l'avons effectué en prenant soin de faire ressortir les critères de départ.

1.3- L'OBSERVATION

1.3.1- OBJECTIFS DE L'OBSERVATION

Les buts de l'observation sont de connaître :

- la durée effective d'une séance de gymnastique selon le type d'établissements.
- le temps effectif de travail moyen d'un élève au cours des séances de gymnastique selon le type d'établissements.
- et le nombre moyen de répétitions par élève et par séance, selon le type d'établissements

1.3.2- LES ETABLISSEMENTS

Les observations ont été menées dans les établissements suivants :

- CES Adama Diallo (KARACK)
- Pour les
C.ES - CES Ousmane Socé Diop

.../...

Pour les Lycées

- Lycée Lamine Guèye
- Lycée Blaise Diagne

Pour les Collèges Privés
Catholiques

- Cours Sainte Marie
- Sacré Coeur

Pour les Collèges Privés
Laïcs

- Jean de la Fontaine
- Saldia

1.3.3- ECHANTILLON DES ENSEIGNANTS OBSERVES

Il fut prélevé dans les différents types d'établissements retenus.

Ainsi avons-nous observé :

- 4 enseignants dans les C.E.S.,
- 4 enseignants dans les Lycées,
- 2 enseignants dans les Collèges Privés Catholiques,
- et 2 enseignants dans les Collèges Privés Laïcs.

Ces chiffres ont été fixé par souci de respecter la répartition des enseignants dans les différents secteurs.

1.3.4- METHODOLOGIE DE L'OBSERVATION

Notre première démarche a été de prendre connaissance des emplois de temps de tous les établissements où les observations devaient avoir lieu.

Une fois sur les lieux, nous commençons l'observation tout en évitant d'influencer le comportement de l'enseignant. Chaque professeur est observé pendant deux séances de gymnastique,

.../..

- 11 -

Le temps effectif de travail quant à lui est pris comme suit :

Un élève est choisi au hasard. Le chronomètre n'est déclenché que quand cet élève est en activité sur l'initiative du professeur.

A ce propos, signalons que notre volonté était d'observer plusieurs élèves à la fois, mais compte tenu de nos moyens, nous avons pris seulement le temps d'un élève par classe.

1.3.5- DEPOUILLEMENT

Le dépouillement nous a permis d'exploiter 24 fiches d'observations et d'établir un tableau comparatif des critères d'appréciation en fonction de la catégorie d'établissements.

.../...

DEUXIEME PARTIE

II - PLACE DE LA GYMNASTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'E.P.S EN MILIEU SCOLAIRE

Longtemps l'E.P.S pratiquée à l'école s'est surtout préoccupée du développement des qualités physiques notamment :

- de la vitesse ;
- de la force ;
- et de la résistance.

Certes l'adresse n'était pas oubliée mais elle était très faiblement appréhendée.

De nos jours la pratique gymnique -qui va dans le sens d'une disponibilité corporelle toujours plus grande et plus aisée- est un moyen privilégié.

De l'analyse de la programmation annuelle des cours d'E.P.S dans 6 établissements (3 Lycées et 3 C.E.S.), il ressort que la gymnastique occupe 15% du volume horaire annuel pour les classes de 6ème, 5ème, 4ème, seconde lère et 30% pour les classes d'examen.

La gymnastique apparaît ainsi comme la discipline la plus enseignée en E.P.S dans les Lycées et Collèges.

En effet l'autre partie du volume horaire annuel est consacrée à l'enseignement d'activités aussi diverses que :

- la course de vitesse,
- la course d'endurance,
- la course de résistance,

.../...

- le saut en hauteur,
- le lancer poids,
- le basket-ball,
- le hand-ball,
- le volley-ball,
- le football etc...

Afin de mieux percevoir les raisons de la prédominance de la gymnastique dans l'enseignement des activités physiques, il convient de rechercher son rôle dans l'éducation physique et sportive en général.

2.1- ROLE DE LA GYMNASTIQUE DANS L'E.P.S

Trois orientations fondamentales caractérisent l'enseignement de l'E.P.S. dans les Lycées et Collèges. Ce sont :

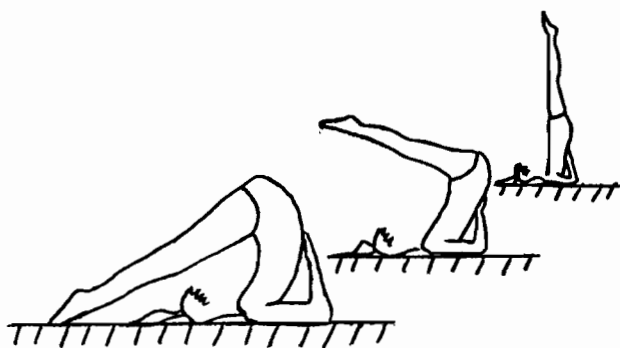
- "la maîtrise du corps"
- "la maîtrise du milieu"
- et "la maîtrise du comportement" (1).

La gymnastique constitue pour sa part l'activité essentielle dans la poursuite du premier objectif.

En effet elle place l'élève en relation avec son propre corps. C'est une prise de conscience générale de l'existence du corps, des déplacements dans un espace où les distances, les intervalles, les limites, les directions, les sens s'évaluent et se contrôlent.

* (1) : Instructions Officielles, circulaire n°002 du 30/01/1974 (MEN-SEJS)
Décret n°73-896 du 11/10/1973.

Abondant dans le même sens, DEMEURE ajoute que "la Gymnastique donne à l'élève le goût et le sens de l'initiative, le conduit vers l'acceptation et le contrôle de l'inhabituel jusqu'à la maîtrise du risque dans un climat de plus grande confiance en soi" (1).



En gymnastique le corps se trouve généralement dans des positions et des situations inhabituelles. C'est alors l'occasion de maîtriser les éléments socio-affectifs :

- l'émotion,
- l'attention,
- et la concentration.

Chaque individu a en effet en lui des réflexes de défense qui sont souvent opposés à l'action projetée et se traduisent par un refus inconscient du mouvement ; blocage dû soit à la timidité, à l'appréhension ou à la peur.

La gymnastique nous apprend :

1- à affronter progressivement, à partir de situations rassurantes, des situations plus périlleuses ;

2- à lutter pour vaincre seul la difficulté du problème posé, de se surpasser et d'éprouver le plaisir de réussir.

* (1) : DEMEURE A., in "HYPER GYM n°3" P. 9

C'est, comme le dit HOSTAL, "l'affirmation de soi et de la volonté d'entreprendre l'éducation des qualités :

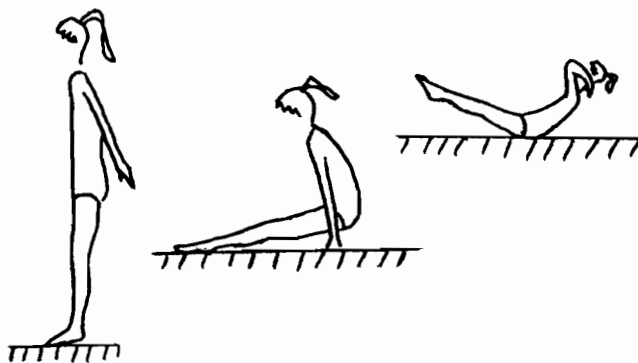
- de courage,
- de volonté,
- de cran,
- et d'audace" (1).

L'affinement du geste, sa réalisation de plus en plus correcte, dynamique et précise, nécessite d'une part une amélioration des facteurs biomécaniques tels que :

- la souplesse,
- le rendement articulaire et musculaire,
- la résistance cardio-pulmonaire,
- et la détente ;

d'autre part des facteurs neuro-moteurs conditionnant :

- la coordination,
- le temps de réaction,
- le sens du rythme,
- et l'équilibre.



* (1) : HOSTAL PHILIPPE, "Tiers Temps Pédagogique et Gymnastique", P.11

Ainsi la réalisation finale d'un geste se traduit-il selon Philippe HOSTAL "par un mouvement bien adapté, adroit, de plus en plus efficace et élégant, comme épuré et libéré de la gangue que constitue tous les éléments incertains, inutiles ou parasites" (1).

Il apparaît donc que la prédominance de la gymnastique n'est pas due à une simple contrainte statutaire, mais plutôt au rôle éducatif qui lui est conféré.

Cependant, la réalité scolaire -prise sous l'angle de la pratique gymnique- nous permet-elle de dire que cette activité est aimée de la population scolaire ?

Quels enseignements les résultats de l'enquête menée auprès des élèves nous livre-t-elle ? C'est à autant de questions que nous tenterons de répondre dans la suite.

2.2. DEGRE D'ENGOUEMENT POUR LA GYMNASTIQUE

L'idée que la gymnastique est une discipline obligatoire aux examens est tellement devenue une évidence que son absence sur la liste des sports pratiqués librement en milieu scolaire éveille notre curiosité.

C'est pourquoi s'interroger sur le degré d'engouement des élèves pour la gymnastique sportive dans les lycées et collèges semble nécessaire puisqu'il s'agit d'un problème qui dure depuis longtemps. Pour ce faire l'étude a été faite dans une vue d'ensemble et dans une vue spécifique selon le type d'établissements- selon l'âge et selon le sexe.

* (1) : HOSTAL PHILIPPE, Op. Cit., P.11

2.2.1- VUE D'ENSEMBLE

Dans le but de savoir si les élèves aiment la gymnastique, la question n°6 a été posée et les résultats ci-après ont été obtenus :

REPNSES	OUI	NON	SANS OPINION	TOTAL
EFFECTIFS	370	626	4	1 000

Tableau 1 : REPARTITION GLOBALE DES ELEVES SELON LA REPONSE

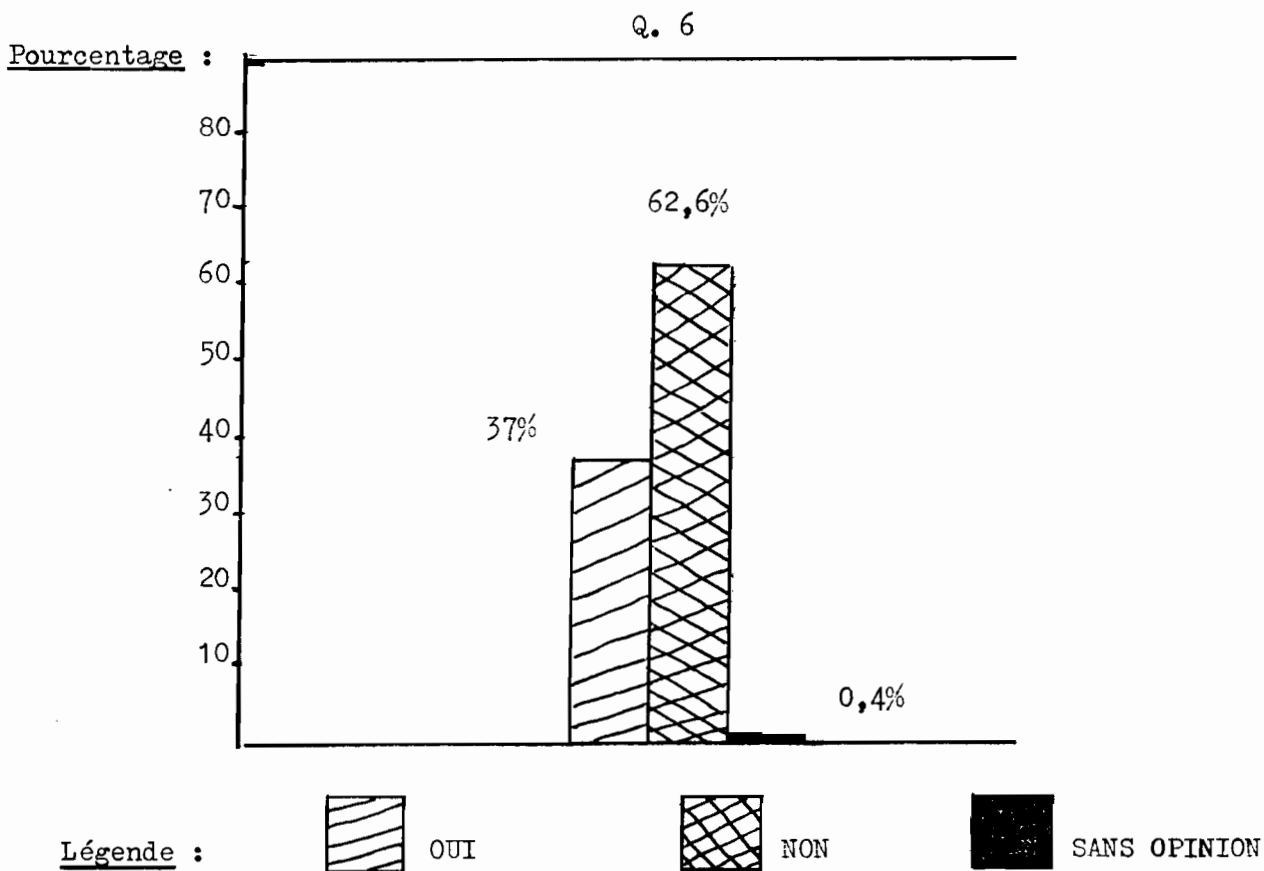


Fig. 1 : DEGRE D'ENGOUEMENT GENERAL POUR LA GYMNASTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE

D'après la figure n°1, seulement 37% des élèves déclarent aimer la gymnastique contre 62,6% qui ne l'aiment pas.

En outre, à la question n°11, 35,4% des répondants sont favorables à une gymnastique obligatoire contre 64,6% pour une gymnastique facultative.

Cette situation montre que la pratique gymnique est le parent pauvre de l'E.P.S.

Qu'est-ce qui explique ce phénomène ?

La principale raison avancée par les élèves est relative à l'ennui éprouvé pendant les cours de gymnastique.

Comment cette activité, qui se veut attrayante, est-elle qualifiée dans le contexte scolaire d'ennuyeuse ? Ce point de vue des élèves est, de toute évidence, significatif à plus d'un titre.

A priori, nous sommes tentés de lier ce phénomène à la seule insuffisance du matériel de gymnastique dans les établissements scolaires.

Mais cette raison serait une manière simple de voir les choses.

En effet, si l'on approfondit les analyses, il apparaît que la gymnastique se caractérise dans l'enseignement moyen et secondaire, par un rabachage systématique de certains éléments. A ce propos la "roulade avant" et la "roulade arrière" peuvent être citées en exemple.

Nous pourrions illustrer notre propos par le terme "roulade", souvent utilisé dans ce milieu pour désigner la gymnastique.

.../...

Il importe par ailleurs de faire remarquer qu'en général les exercices proposés aux élèves sont toujours les mêmes, sans variation aucune. Ainsi l'élève effectue-t-il pendant plusieurs séances le mouvement stéréotypé de la roulade avant simple, par exemple.

Cette manière de faire ne peut que provoquer le désintérêt massif des élèves (fig. 1) à l'égard de la pratique gymnique.

Il s'en suit que 64,6% des répondants se prononcent pour une gymnastique facultative à l'école. Ceux-ci manifestent donc le sentiment qu'il sont incapables de réaliser les exercices demandés en gymnastique.

N'est-ce pas là une manière de traduire leur déception consécutive à plusieurs échecs ? En effet "l'effort menant à l'échec entraîne vite la méfiance de soi, qui peut se traduire par le désintérêt ou par un sentiment d'infériorité" (1).

L'étude menée de manière globale est certes probante, mais celle faite sous un angle spécifique montre que la situation diffère.

* (1) GYM n°3 OP. CIT., P.10

2.2.2- VUE SPECIFIQUE

2.2.2.1- Degré d'Engouement pour la Gymnastique selon le Type d'Établissements

L'étude spécifique selon le type d'établissements a donné les résultats ci-après :

REPNSES	OUI	NON	SANS OPINION	TOTAUX
C.E.S.....	91	209	0	300
LYCEES.....	136	241	4	381
COLLEGES PRIVES CATHO-LIQUES.....	73	40	0	113
COLLEGES PRIVES LAICS..	70	136	0	206
TOTAUX.....	370	626	4	1 000

Tableau 2 : REPARTITION DES ELEVES SELON LA CATEGORIE DE L'ETABLISSEMENT ET SELON LA REPONSE

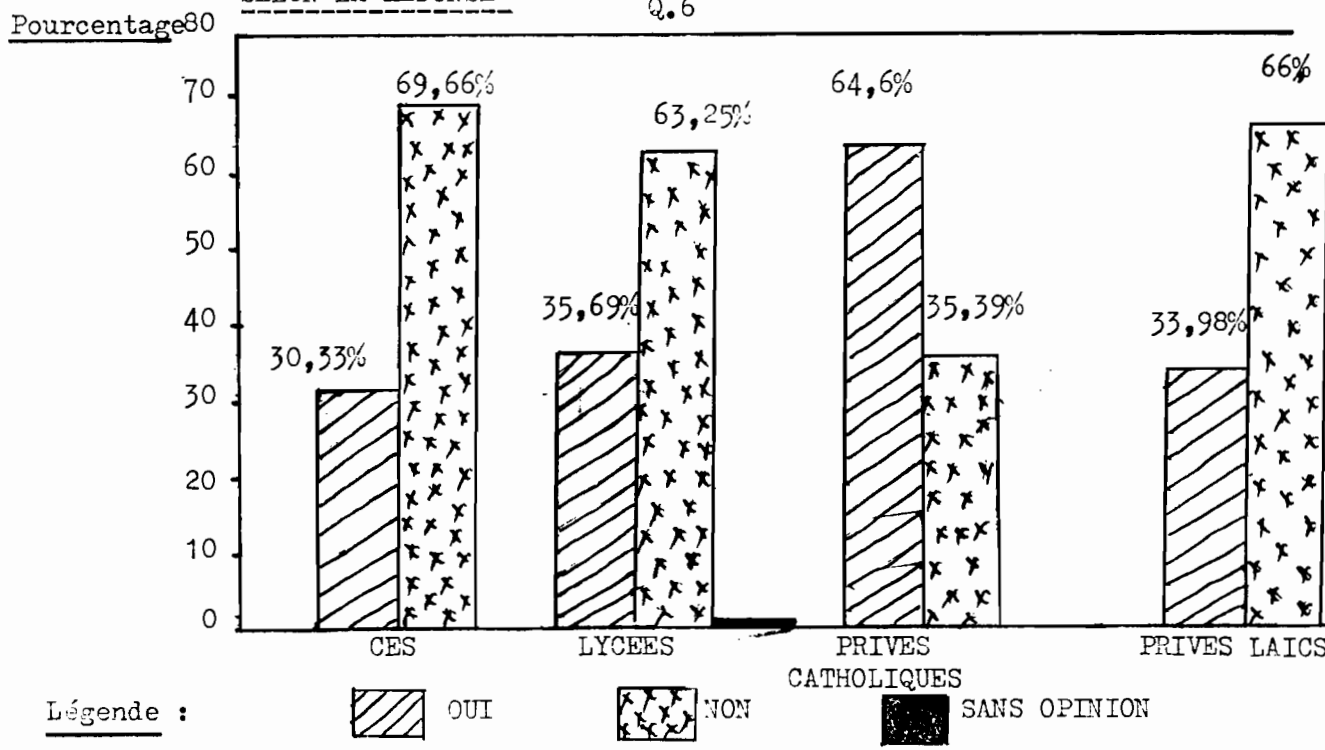
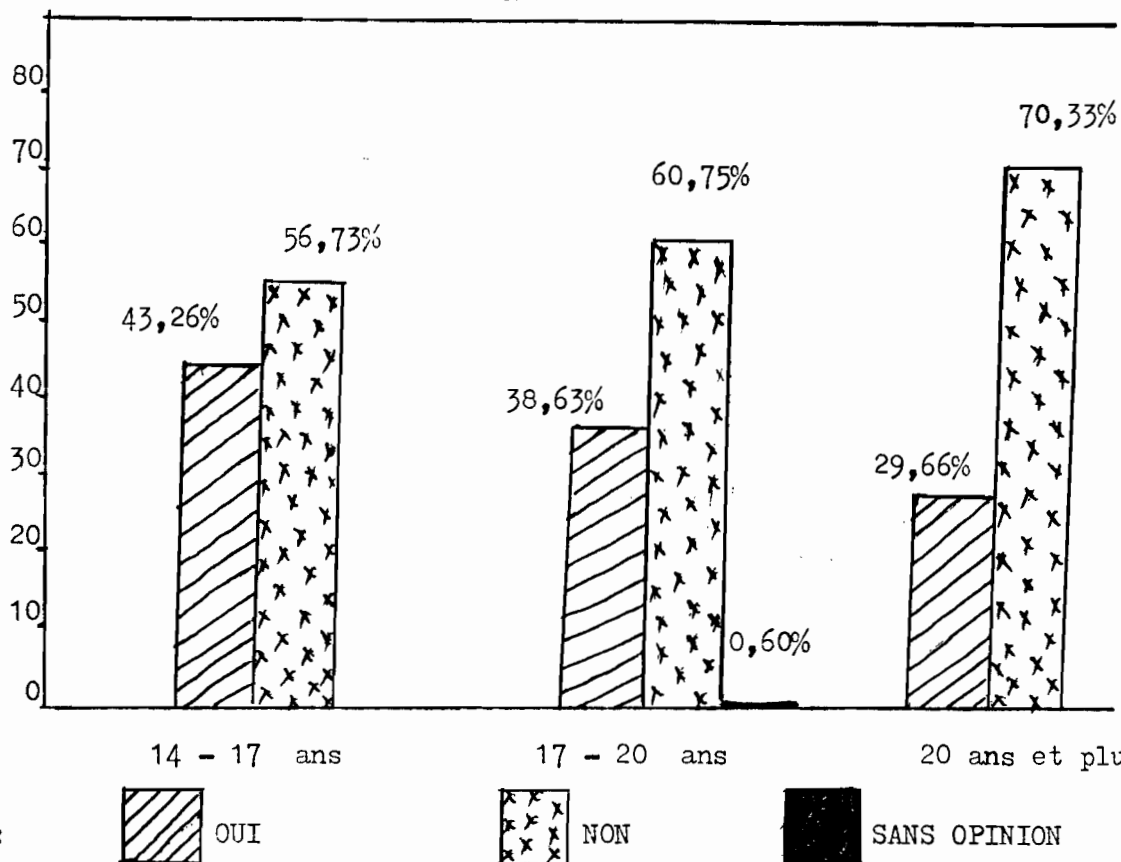


Fig. 2 : DEGRE D'ENGOUEMENT POUR LA GYMNASTIQUE EN FONCTION DE LA CATEGORIE DE L'ETABLISSEMENT

Pourcentage

Q.6



Légende :



OUI



NON



SANS OPINION

Fig. 4 : DEGRE D'ENGOUEMENT DES ELEVES POUR LA GYMNASTIQUE EN FONCTION DE L'AGE

S'agissant de l'âge nous remarquons que le taux des élèves qui déclarent aimer la gymnastique décroît au fur et à mesure qu'ils gagnent en maturité. Il apparaît que l'âge des élèves est le principal facteur.

Les recherches en psychologie du sport ont montré que "les attitudes tout en conservant un caractère fortement favorable à l'activité physique, subissent avec l'âge une baisse graduelle d'intensité" (1).

Ainsi, 43,26% des répondants de 14 à 17 ans déclarent qu'ils aiment la gymnastique contre 38,63% de sujets de 17 à 20 ans et seulement 29,66% de 20 ans et plus.

.../...

* (1) : Desharnais, 1972 in SAME Ousmane, "Niveau de satisfaction des élèves à l'égard des cours d'E.F.S.", P.43



La figure n°3 donne un aperçu des résultats obtenus.

Le taux des élèves qui aiment la gymnastique varie selon qu'il s'agit des C.E.S., des Lycées, des Collèges Privés Catholiques ou des Collèges Privés Laïcs.

En effet les élèves du secteur privé catholique se prononcent plus en faveur de la gymnastique (64,6%), suivis de ceux des Lycées (35,69%), de ceux du secteur privé Laïc (33,98%) et enfin de ceux des C.E.S.

Si les élèves du secteur privé catholique se distinguent par leur engouement pour la gymnastique, c'est sans doute parce qu'ils ont été intéressés à cette activité grâce :

- à la diversité des exercices que leur propose l'enseignant ;
- à la variation des exercices ;
- à l'alternance échec-réussite ;
- et à la culture du goût de l'effort.

Il apparaît donc que tous ces éléments sont autant de facteurs dont la mise en application dans l'enseignement de la gymnastique en renforce le degré d'engouement.

2.2.2.2- DEGRE D'ENGOUEMENT POUR LA GYMNASTIQUE SELON LE SEXE

D'après la variable sexe, l'étude a montré les résultats ci-après :

REPNSES	OUI	NON	SANS OPINION	TOTAUX	
SEXE					
M	219	450	4	673	
F	151	176	0	327	Légende :
TOTAUX	370	626	4	1 000	M, Masculin F, FILLE

Tableau 3 : REPARTITION DES ELEVES SELON LE SEXE ET LA REPONSE

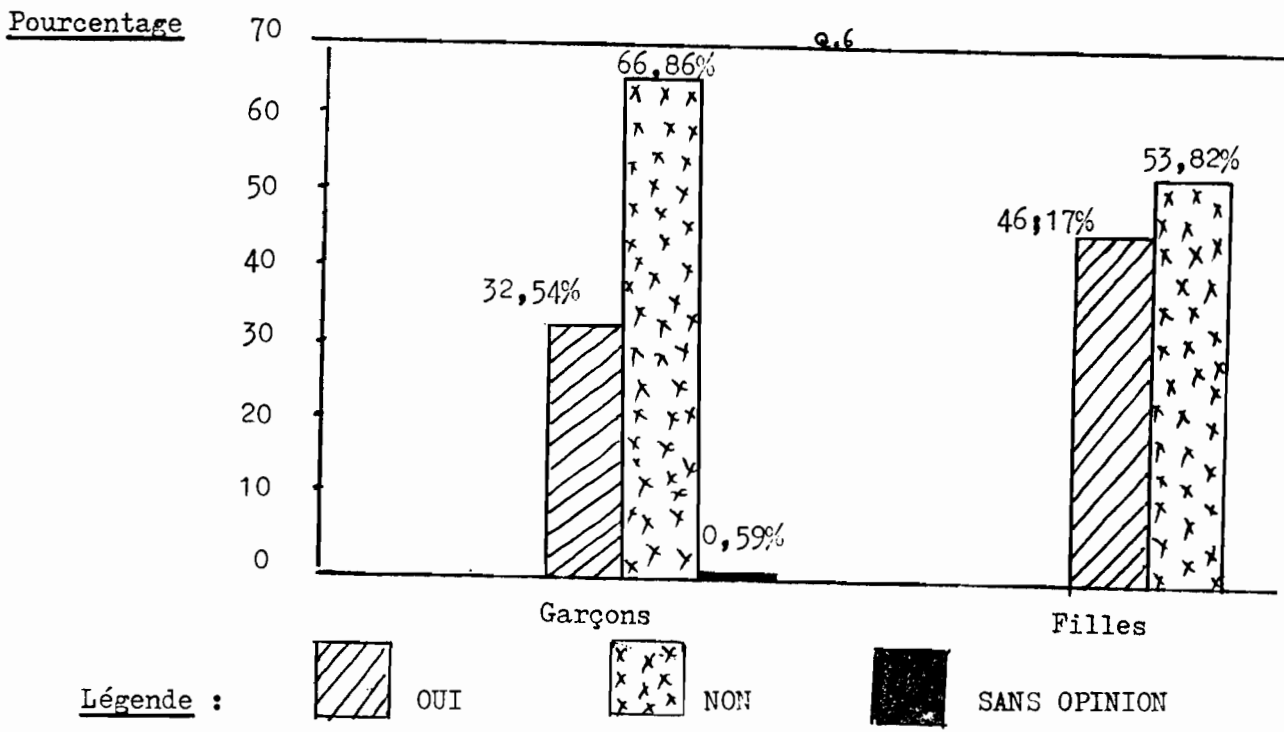


Fig. 3 : DEGRE D'ENGOUEMENT POUR LA GYMNASTIQUE EN FONCTION DE SEXE

Considérant le degré d'engouement pour la gymnastique en fonction du sexe, il ressort que les filles aiment la gymnastique (46,17%) plus que les garçons (32,54%).

Cette supériorité du taux des filles n'est-elle pas due à la volonté pour celles-là d'améliorer leur esthétique par la pratique gymnique. En tout cas le sens commun reconnaît à cette activité des qualités d'esthétique.

2.2.2.3- DEGRE D'ENGOUEMENT POUR LA GYMNASTIQUE SELON L'AGE

L'étude selon l'âge a donné les résultats ci-après :

REPNSES	OUI	NON	SANS OPINION	TOTAUX
AGE (EN ANNEES)				
(14-17 (45	59	0	104
(17-20 (255	401	4	660
20 et +	70	166	0	236
TOTAUX	370	626	4	1 000

Tableau 4 : REPARTITION DES ELEVES SELON L'AGE ET LA REPONSE

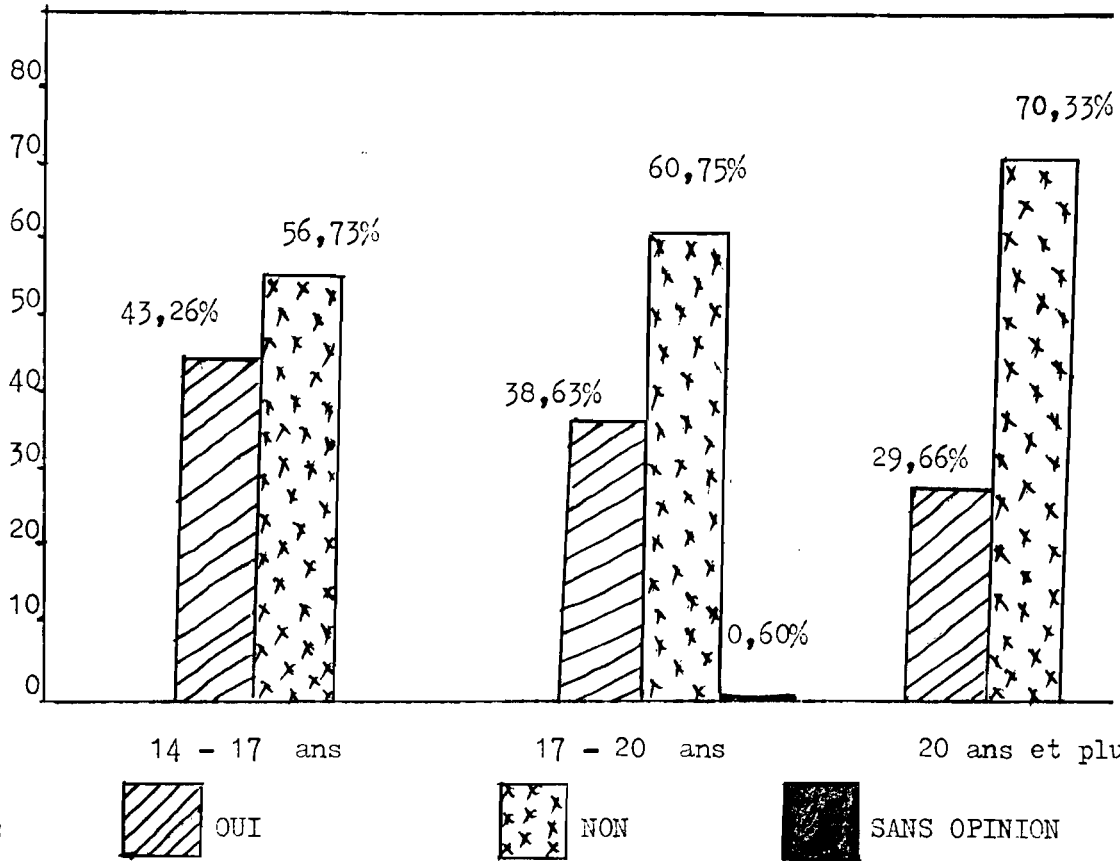


Fig. 4 : DEGRE D'ENGOUEMENT DES ELEVES POUR LA GYMNASTIQUE EN FONCTION DE L'AGE

S'agissant de l'âge nous remarquons que le taux des élèves qui déclarent aimer la gymnastique décroît au fur et à mesure qu'ils gagnent en maturité. Il apparaît que l'âge des élèves est le principal facteur.

Les recherches en psychologie du sport ont montré que "les attitudes tout en conservant un caractère fortement favorable à l'activité physique, subissent avec l'âge une baisse graduelle d'intensité" (1).

Ainsi, 43,26% des répondants de 14 à 17 ans déclarent qu'ils aiment la gymnastique contre 38,63% de sujets de 17 à 20 ans et seulement 29,66% de 20 ans et plus.

.../...

* (1) : Desharmais, 1972 in SANE Ousmane, "Niveau de satisfaction des élèves à l'égard des cours d'E.P.S.", P.43

Ces résultats tendent à montrer que les plus jeunes demeurent plus attachés à la gymnastique car leur taux (43,26%) est plus élevé et de plus il est supérieur au taux moyen général d'engouement pour la gymnastique (37%).

En effet, même si de 14 à 17 ans l'adolescent est marqué de l'empreinte du doute, de la remise en cause, de la rébellion intellectuelle, il est cependant à "la recherche d'activités de compensation permettant d'affermir un équilibre personnel compromis par la vie" (1).

La gymnastique se présente alors comme une possibilité qui lui est offerte de s'affirmer et de prendre pleinement conscience de lui-même tant par la rigueur que cette gymnastique exige, que par les sensations kinesthésiques variées qu'elle offre.

Qu'en est-il de ceux qui disent ne pas aimer la gymnastique ? Ces derniers avancent que cette activité est ennuyeuse et poussent même l'ironie jusqu'à dire d'elle qu'elle est faite pour les filles.

En définitive, il apparaît que la majorité des élèves n'aime pas la gymnastique et que, si celle-ci, n'est pas la moins aimée des activités enseignées en E.P.S., d'autres lui sont sans doute préférées.

2.3- PLACE DE LA GYMNASTIQUE DANS LE CHOIX DES ELEVES

Notre intention était de façon générale de savoir le rang qu'occupe la gymnastique parmi les activités enseignées en milieu scolaire.

Nous avons pour ce faire posé la question n°10 (Q.10) qui permet de les classer selon qu'il s'agit du 1er cycle ou du 2ème cycle de l'enseignement général et technique.

* (1) : CAVIGLIOLI Bernard, "Sport et Adolescents", P.26

DISCIPLINES	RANGS				TOTAL
	1er	2è	3è	4è à 6è	
Gymnastique.....	40	75	130	475	720
Football.....	422	92	62	144	720
Basket-ball.....	141	285	142	152	720
Athlétisme.....	103	193	147	277	720
Autres (1)	14	75	239	392	720

Tableau 5a: CHOIX DES DISCIPLINES SPORTIVES PAR LES ELEVES DU 1ER CYCLE

DISCIPLINES	RANGS				TOTAL
	1er	2è	3è	4è à 6è	
Gymnastique.....	24	50	33	173	280
Football.....	139	29	29	83	280
Basket-ball.....	30	98	51	101	280
Athlétisme.....	55	54	86	85	280
Autres (1).....	32	49	81	118	280

Tableau 6a : CHOIX DES DISCIPLINES SPORTIVES PAR LES ELEVES DU 2ème CYCLE.

* (1) : La rubrique "autres" regroupe essentiellement le Hand-ball et le volley-ball.

.../...

Attribuons :

- 10 points à chaque choix d'une discipline quelconque au 1er rang ;
- 8 points à chaque choix d'une discipline quelconque au 2ème rang ;
- 6 points à chaque choix d'une discipline quelconque au 3ème rang ;
- 4 points à chaque choix d'une discipline quelconque au 4ème, 5ème et 6ème rangs.

Nous avons les tableaux suivants :

DISCIPLINES	RANGS				TOTAUX
	1er	2è	3è	4è à 6è	
Gymnastique.....	400	600	780	1 900	3 680
Football.....	4 220	736	372	576	5 904
Basket-ball.....	1 410	2 280	852	608	5 150
Athlétisme.....	1 030	1 544	882	1 108	4 564
Autres.....	140	600	1 434	1 568	3 742

Tableau 5b : PLACE DE LA GYMNASTIQUE DANS LE CHOIX DES DISCIPLINES SPORTIVES
AU NIVEAU DU 1er CYCLE.

.../...

DISCIPLINES	RANGS	1er	2è	3è	4è à 6è	TOTAUX
Gymnastique.....		240	400	198	692	1 530
Football.....		1 390	232	174	332	2 128
Basket-ball.....		300	784	306	404	1 794
Athlétisme.....		550	432	516	340	1 838
Autres.....		320	392	486	472	1 670

Tableau 6b : PLACE DE LA GYMNASTIQUE DANS LE CHOIX DES DISCIPLINES SPORTIVES AU NIVEAU DU 2ème CYCLE.

Les tableaux 6 et 7 nous donnent le classement des différentes activités sportives enseignées dans le cours moyen et secondaire.

Il apparaît qu'au niveau du 1er cycle le football occupe la première place avec 5 904 points. Ensuite viennent le basket-ball (5 150 points) et l'athlétisme (4 564 points).

Quant à la gymnastique qui fait l'objet de notre étude, elle vient seulement à la quatrième place (3 680 points) devant le Hand-ball et le volley-ball.

Concernant le 2ème cycle, le même classement se retrouve à un changement près. En effet, si le football s'impose à la première place avec 2 128 points, il est suivi cette fois par l'athlétisme (1 838 points) et par le basket-ball. Le rang de la gymnastique à ce niveau reste inchangé.

.../...

Il ressort donc que même si les Instructions Officielles accordent une importance à la pratique gymnique, celle-ci ne suscite pas cependant un engouement très marqué de la part des élèves.

Le rang qu'occupe la gymnastique nécessite par conséquent un examen de l'image qu'en ont les répondants car "le système de représentation d'une chose implique des informations liées aux connaissances, aux perceptions et aux sensations qu'on en a" (1).

2.4- IMAGE DE LA GYMNASTIQUE

Nous pouvons désigner par le terme d'image d'une chose "l'ensemble de ce qu'un individu sait, croit et ressent à propos de cette chose" (2).

Le contenu de l'image est donc à la fois cognitif et affectif.

Nous avons, pour être édifié à ce sujet, posé la question n°8 qui permet d'apprécier cette image.

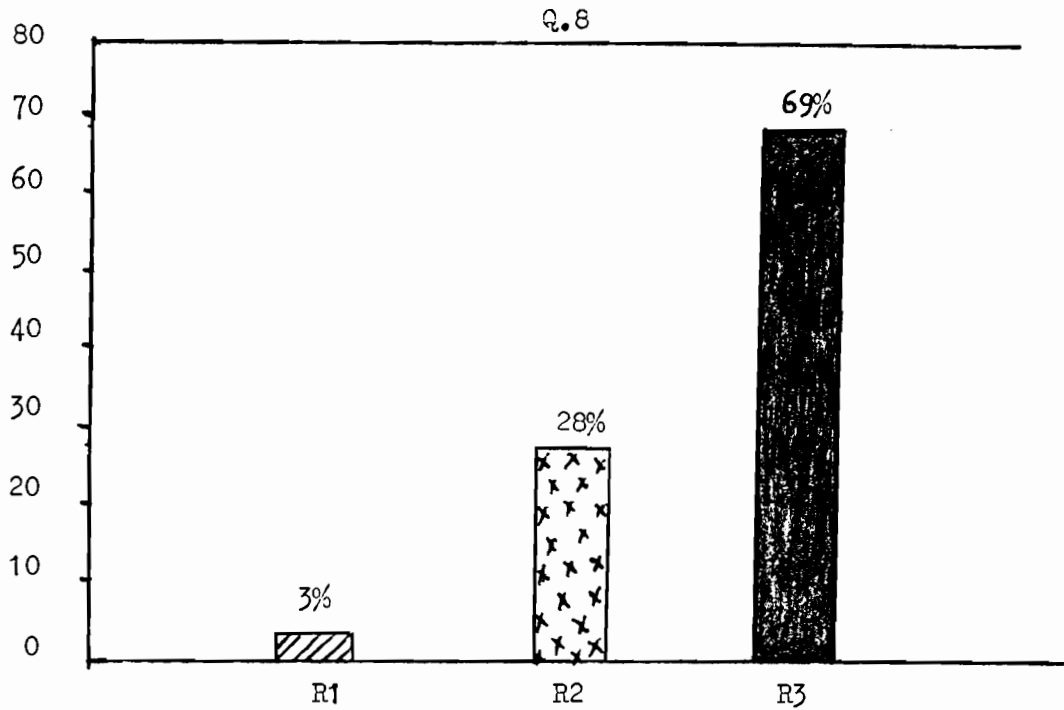
REPNSES	MAITRISE DU CORPS	SOUPLESSE	ENSEMBLE DE MOUVEMENTS	TOTAL
EFFECTIFS	690	280	30	1 000

Tableau 7 : REPARTITION DES ELEVES SELON LA REPONSE.

* (1) Cf M. DIA, Cours de Sciences Humaines 3ème A, 1988.

* (2) Cf M.B., Cours de Marketing, 4ème A, 1984 Fac. Sc. Eco.

Pourcentage






Légende :  Ensemble de mouvements  Souplesse  Maîtrise du corps

Fig. 7 : REPARTITION DES REPONDANTS SUIVANT LEUR DEFINITION DE LA GYMNASTIQUE

Il apparaît que la majorité des répondants a une bonne image de la gymnastique (69%). Ce taux représente en effet la proportion des élèves pour qui la définition de la gymnastique fait appel à l'expression "maîtrise du corps".

Utilisant ces termes les élèves n'ont-ils pas fait preuve d'une bonne représentation de l'activité ?

En effet cette manière de voir laisse comprendre que les répondants ont eu le souci de donner une définition résumant les objectifs visés à travers l'enseignement de cette discipline. Ils traduisent par là même la prédominance des centres supérieurs sur les systèmes musculaires et neuro-sensoriels.

.../...

Ainsi, une telle perception semble découler de ce que ces élèves ont une bonne perception de la gymnastique, puisqu'il faut s'approprier son corps aussi bien sur le plan des sensations que de son orientation dans l'espace.

Il reste que par rapport à cette question, 28% des élèves pensent que la gymnastique se définit par la souplesse du corps qu'elle développe.

Sans réfuter cette définition, précisons simplement qu'elle semble limitative en ce qu'elle réduit l'activité gymnique à la seule souplesse qui n'en est qu'un aspect.

S'agissant de la minorité des répondants (3%) elle définit la gymnastique comme étant un ensemble de mouvements. L'analyse détaillée de leurs réponses montre que pour ces derniers, le mot "gymnastique" signifie pour l'essentiel "activité physique".

2.5- CONCLUSION PARTIELLE

Recueillir les points de vue par rapport à la pratique gymnique, tel était le but de l'enquête menée auprès des lycéens et collégiens.

Ainsi a-t-il été possible de connaître leur degré d'engouement pour la gymnastique, la place que celle-ci occupe dans leurs activités sportives et d'identifier l'image qu'ils en ont.

Il apparaît, comme le témoigne du reste les résultats statistiques, que même si la pratique gymnique occupe la quatrième place dans le choix des répondants, ceux-ci par contre en ont une image exacte.

Ce paradoxe nous amène donc à nous interroger sur les causes profondes qui ont conduit à cette situation.

.../...

TROISIEME PARTIE

III - ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE DANS LES LYCEES ET COLLEGES

Trouver les raisons majeures de la situation actuelle de la pratique gymnique, tel a été l'orientation de l'analyse précédente.

Poursuivant cette étude il s'avère nécessaire de nous pencher, au cours de ce chapitre, sur le problème de la motivation des enseignants avant de voir son influence sur quelques facteurs, dans l'enseignement de la gymnastique.

Mais auparavant tentons de donner une explication succincte de la motivation pour pouvoir nous situer.

3.1- LA MOTIVATION

Il est courant d'entendre dire autour de soi qu'un individu est plus ou moins motivé pour la tâche à laquelle il se consacre.

Il s'en suit que l'intérêt qu'il manifeste pour cette tâche est plus ou moins prononcé et que cette différence donne naissance elle-même à une attitude plus ou moins mobilisatrice.

Nous pourrions illustrer notre propos par les opinions et attitudes que suscitent les activités physiques et sportives et dont nous connaissons la diversité.

Selon l'Encyclopédie Universelle, "la motivation n'est pas seulement cette modification de l'énergie la mettant en mouvement, mais ce facteur spécifique qui prédispose l'individu à accomplir certains buts" (1).

* (1) : Encyclopédie Universelle in THILL Edgar-Thomas RAYMOND et CAJA José
"Manuel de l'éducateur sportif", P.320

La motivation doit donc s'envisager sous un double aspect :

- celui de la mobilisation d'une énergie ;
- et celui de l'orientation de cette énergie vers un but.

Par ailleurs, s'interroger sur la motivation, à l'égard de l'enseignement de la gymnastique, paraît ne pas se justifier ou tout au moins relever d'un faux problème.

En effet cette activité est presque toujours présentée comme si sa réussite dépendait du seul ressort des élèves.

Or la réalité scolaire telle qu'elle nous apparaît, suscite la remise en cause de cette manière de penser.

3.2- MOTIVATION DES ENSEIGNANTS D'E.P.S.

A ce propos, nous avons posé aux élèves la question n°13, qui a trait à la préparation des cours.

Les résultats ont montré que 53,5% des répondants déclarent que leur professeur ne prépare pas les cours contre seulement 36,3%. Quant aux 10,2%, ils sont sans opinion.

Il apparaît à travers ces données que la majorité des enseignants ne préparent pas leur cours. Si l'on en croit l'opinion des élèves, nous comprenons alors pourquoi ceux-ci manifestent vite l'ennui et la monotonie des cours.

En effet un cours non préparé se caractérise pour l'essentiel par la pauvreté de son contenu et la mauvaise répartition des exercices dans le temps.

.../...

Il s'en suit que les élèves ont le sentiment que l'enseignant n'a pas une bonne connaissance de son travail.

Ils mettent aussi et surtout en avant ses défauts et les comportements qu'ils estiment défavorables. Aussi ceux qui disent ne pas aimer la gymnastique déclarent-ils en général que l'enseignant est "peu dynamique".

Par ailleurs, l'opinion des élèves sur le niveau de leur enseignant semble être lié à la considération qu'ils ont pour son travail. Ainsi attribueraient-ils un grand diplôme à leur professeur lorsque celui-ci prépare ses cours, les dispense très bien et leur paraît très dynamique.

En outre, nous avons interrogé les enseignants eux-mêmes pour savoir :

- leur ordre de préférence dans l'enseignement des activités physiques,
- leur spécialité,
- les problèmes qu'ils rencontrent dans l'enseignement de la gymnastique,
- enfin leur préoccupation professionnelle.

Les réponses aux questions correspondantes ont permis d'obtenir les résultats ci-après :

- Q.2:80% des enseignants citent la gymnastique au-delà de la deuxième place.
- Q.3:80% ont une spécialité autre que la gymnastique.
- Q.5:35% posent le problème du matériel de gymnastique et 64,5% déclarent rencontrer des problèmes pédagogiques.
- Q.9:60% répondent que c'est leur promotion qui les préoccupe et 40% la rénovation.

Il ressort de l'analyse de ces résultats que la gymnastique ne suscite pas l'enthousiasme des enseignants. Ceux-ci en général préfèrent s'orienter vers l'enseignement des sports de leur option.

Par ailleurs, la situation actuelle de la gymnastique ne saurait être justifiée par le seul manque de matériel.

En effet seulement 35% des enseignants posent le problème de matériel, alors que 64,5% évoquent des problèmes pédagogiques.

Ceci nous amène à aborder le problème de motivation des enseignants à travers trois facteurs que sont :

- le temps effectif de travail d'un élève au cours d'une séance de gymnastique.;
- la quantité de travail d'un élève au cours d'une séance ;
- et la durée réelle d'une séance de gymnastique.

3.2.1- TEMPS EFFECTIF DE TRAVAIL

Nous le définissons comme étant le temps total au cours duquel l'élève entre en mouvement sous la commande de l'enseignant durant la leçon.

Ainsi l'observation de séances de gymnastique selon la catégorie d'établissements a permis d'obtenir les résultats ci-après :

.../...

CRITERE D'APPRECIATION	TEMPS EFFECTIF MOYEN DE TRAVAIL
TYPE D'ETABLISSEMENTS	
C.E.S.....	17 "
LYCEES.....	33 "
COLLEGES PRIVES CATHOLIQUES.....	2' 24 "
COLLEGES PRIVES LAICS.....	28 "

Tableau 8 : TEMPS EFFECTIF DE TRAVAIL SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENTS

N.B. : - Les conditions de travail pendant les cours observés ont été similaires (4 tapis) à l'exception des collèges privés catholiques qui disposent chacun d'un praticable.

- Les effectifs moyens des classes selon le type d'établissements ont varié entre 33 et 38 élèves.

Au vu du tableau ci-joint, il apparaît que les collèges privés catholiques ont le temps de travail le plus élevé (2'24"). Ils sont suivis de très loin des lycées (33"), des collèges privés laïcs (28") et enfin des C.E.S. (17").

Au total si nous considérons les différents temps effectifs de travail et les conditions de pratique de la gymnastique dans les établissements, deux remarques peuvent être faites :

a) - les collèges privés catholiques disposent chacun d'un praticable et leur temps effectif moyen de travail dépasse de loin celui des autres catégories d'établissements qui eux ne disposent que de tapis.

.../...

Il ressort que plus un établissement est bien doté en infrastructure de gymnastique, mieux ses élèves sont prédisposés à travailler.

b) - les conditions de travail, dans les C.E.S., les Lycées et les collèges privés laïcs. étant les mêmes, nous notons cependant une différence des temps effectifs moyens de travail.

Cette différence semble liée au degré de motivation des enseignants de chaque secteur.

Ainsi donc les enseignants des C.E.S. seraient les moins motivés par rapport à l'enseignement de la gymnastique. A côté d'eux il y a ceux des collèges privés. Quant aux enseignants des lycées ils occupent le milieu du tableau.

Par ailleurs, la comparaison des tableaux 8 et 2 montre qu'il existe une corrélation entre le temps de travail selon le type d'établissement et le degré d'engouement des élèves pour la gymnastique.

Il semble alors que le temps effectif de travail en gymnastique influe sur le degré d'engouement des élèves pour elle.

En effet pour que l'élève découvre cette activité et s'y intéresse, il lui faut un minimum de pratique. Il faut conformément à l'idée de Roland CARRASCO "permettre à l'élève par la répétition de déterminer les structures de comportement qui serviront de schémas primaires et qui couvriront l'ensemble de l'activité" (1)

* (1) : CARRASCO Roland, "Essei de Systematique d'Enseignement de la Gymnastique aux agrés", P.133

Or le temps moyen général de travail (54 ") montre qu'un effort reste à faire dans les établissements notamment au niveau des C.E.S., des Collèges privés laïcs et des Lycées.

Ceci nous amène à aborder le problème de la quantité de travail d'un élève au cours d'une séance de gymnastique.

3.2.2- QUANTITE DE TRAVAIL

D'un point de vue général la quantité de travail est un indicateur objectif de ce facteur qui prédispose l'enseignant à accomplir sa tâche à savoir la motivation.

A l'issue d'observations de séances de gymnastique en milieu scolaire nous avons obtenu les résultats ci-après :

<u>CRITERE D'APPRECIATION</u>	<u>NOMBRE MOYEN DE REPETITIONS PAR SEANCE</u>	<u>NOMBRE MOYEN D'ELEMENTS TRAVAILLES PAR SEANCE</u>
C.E.S.....	6	2
LYCEES.....	14	3
COLLEGES PRIVES CATHOLIQUES	46	6
COLLEGES PRIVES LAICS.....	12	2

Tableau 9 : NOMBRE MOYEN DE REPETITIONS ET D'ELEMENTS TRAVAILLES SELON LE TYPE D'ETABLESSEMENTS

Le tableau que voici fait apparaître la variation de la quantité de travail selon la catégorie d'établissements.

En effet le nombre moyen de répétitions par élève et par séance est de 6 pour les C.E.S., 14 pour les lycées, 46 pour les collèges privés catholiques, et enfin 12 pour les collèges privés laïcs.

Ainsi donc, l'élève du secteur privé catholique travaille plus en gymnastique par rapport à celui du lycée, du collège privé laïc, et du C.E.S.

Si l'équipement en matériel de gymnastique peut justifier la supériorité du secteur privé catholique, cette raison n'est pas valable pour expliquer tous les résultats du tableau 9.

En effet en ce qui concerne les autres types d'établissements, ils disposent pour chaque séance de gymnastique du même nombre de tapis. Les effectifs des classes pendant les cours étant presque semblables, il apparaît que la justification majeure est liée à la motivation des enseignants.

Notre propos est d'autant plus vrai que la diversification des éléments proposés aux élèves reste très limitée d'une manière générale. Dès lors nous comprenons pourquoi les élèves s'ennuient et manifestent un désintérêt par rapport à la pratique gymnique. Comment le rabâchage de deux ou trois éléments pendant six séances peut-il ne pas ennuyer ?

Cette état de fait engendre inévitablement la désobéissance et la passivité des élèves entraînant une perte de beaucoup de temps.

.../...

3.2.3- DUREE REELLE DES SEANCES DE GYMNASTIQUE

L'observation des séances de gymnastique a pris en compte la durée réelle de chaque leçon de gymnastique.

Ainsi les résultats ont-ils révélé l'inégalité de la durée réelle d'une séance de gymnastique selon la catégorie d'établissements. C'est ce que témoigne le tableau ci-après :

CRITERE D'APPRECIATION	DUREE REELLE MOYENNE D'UNE LECON DE GYMNASTIQUE
TYPE D'ETABLISSEMENTS	
C.E.S.....	39 '
LYCEES.....	42 ' 30 "
COLLEGES PRIVES CATHOLIQUES.....	55 '
COLLEGES PRIVES LAICS.....	40 '

Tableau 10 : DUREE REELLE MOYENNE D'UNE LECON DE GYMNASTIQUE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENTS

Il ressort de ce tableau que les leçons de gymnastique durent plus longtemps au niveau des collèges privés catholiques. Cette durée décroît selon qu'il s'agit des lycées, des collèges privés laïcs ou des C.E.S.

Ce phénomène s'explique par le fait qu'il y a une perte de temps plus ou moins considérable selon la catégorie d'établissements.

Il semble alors que la motivation et l'enthousiasme des enseignants justifient cette perte de temps plus ou moins considérable selon le type d'établissements.

3.3- CONCLUSION PARTIELLE

A l'issue de l'étude de la motivation et de quelques facteurs inhibants de la pratique gymnique en milieu scolaire, il est apparu que la gymnastique est le parent pauvre de l'E.P.S.

En effet, souvent considérée comme affaire de spécialistes, la gymnastique ne suscite pas toujours l'enthousiasme des enseignants. Ainsi se contentent-ils très souvent de livrer à la lettre le contenu du programme de la classe enseignée, ou d'anticiper sur l'enseignement des mouvements d'examen.

Il résulte de cette pratique, qu'à force de rabâcher les mêmes exercices pendant plusieurs années, l'élève s'ennuie, se désintéresse et pense même avoir tout appris de la gymnastique.

Partant de cette réalité scolaire, nous sommes en droit de dire que même si l'insuffisance du matériel de gymnastique rend difficile le développement de cette activité, il n'en demeure pas moins que la motivation des enseignants ne le favorise pas non plus.

Que faut-il préconiser pour pallier cette situation ?

Telle est l'interrogation à laquelle nous tenterons de trouver une réponse.

.../...

----- QUATRIEME PARTIE -----

IV - PERSPECTIVES : VERS L'ORGANISATION DE COMPETITIONS

Devant une telle situation qui est devenue une réalité en milieu scolaire, tout enseignant devrait donner à la gymnastique la place qu'elle mérite.

Comment arriver à cet objectif ?

Pour y répondre, nous verrons comment à partir du système des compétitions et sous la compétence du C.N.P.G.S., la gymnastique pourrait engendrer une élite nationale.

4.1- LES COMPETITIONS SCOLAIRES

L'instauration de compétitions de gymnastique en milieu scolaire peut être une véritable source de motivation aussi bien pour les enseignants que pour les élèves.

En effet si un tel projet se concrétise, il apparaîtra comme l'unique réalité sur laquelle la gymnastique se réglera, en même temps qu'il servira à en fixer le niveau.

L'enquête (Q.9) a montré que 87% des élèves savent que la gymnastique est un sport de compétitions grâce en particulier à la télévision.

Le modèle culturel est donc une gymnastique de compétition de très haut niveau.

Celle-ci semble inaccessible : à la fois elle enchante et inquiète le spectateur.

Mais pourquoi la gymnastique pratiquée dans les lycées et collèges, si elle n'est pas de même niveau, ne serait-elle pas de même nature ?

Il ne faut pas se limiter à proposer aux élèves le strict minimum en vue de préparer les examens ou encore à leur apprendre des éléments isolés ; mais il faut leur donner aussi des enchaînements d'éléments, qui seront le reflet d'une gymnastique vue et conçue par eux.

Travailler des éléments isolés pendant plusieurs séances avant d'en venir à les enchaîner entre eux, revient à développer une adresse gestuelle inutilisable en situation dynamique.

C'est un peu comme si en sports collectifs nous ne travaillions que des "exercices" pendant 4 ou 5 séances du cycle et qu'à la 6ème séance on organise un match. Ceci nous amène à dire à la suite de la revue HYPER-GYM que "l'enchaînement est à la gymnastique ce qu'est le jeu pour les sports collectifs" (1).

Ainsi les compétitions contribueraient-elles à hausser le niveau de pratique gymnique, d'une manière générale, en milieu scolaire.

4.1.1- LE SYSTEME COMPETITIF

La compétition se fera à plusieurs niveaux pour permettre la participation du plus grand nombre d'élèves :

- dans les lycées et collèges : elle portera sur des exercices simples mais tirés d'une programmation nationale conçue par le C.N.P.G.S. ;
- entre les écoles d'une même ville ; sur un programme établi en accord entre les enseignants et le C.N.P.G.S. ;

* (1) : HYPER-GYM n°3, OP. Cit., P.10

- entre les régions : cette compétition sera sous forme de finale nationale et elle portera sur des imposés. Chaque région "forte" en gymnastique devra envoyer 7 gymnastes masculins et 7 gymnastes féminins. Les régions "moins distinguées" pourront présenter seulement 4 gymnastes masculins et 4 féminins.

Ce système compétitif pourra déboucher sur la création de clubs dans les régions "excellentes" en gymnastique. Il s'agira dans ce cadre de créer de véritables écoles de gymnastique où les programmes seront plus complets parce que devant englober les différentes activités gymniques.

Pour ce faire, il faut songer à la formation des cadres technico-administratifs et à la réalisation d'infrastructures.

4.2- FORMATION DES CADRES ET REALISATION D'INFRASTRUCTURES

Le Sénégal ne dispose pas de cadres techniques en dehors des optionnaires sortant de l'I.N.S.E.P.S. C'est pourquoi il faudra :

- organiser des stages d'entraîneurs pour la direction future des écoles de gymnastique et des clubs ;
- former des conseillers techniques régionaux qui assisteront les entraîneurs dans leurs actions ;
- et enfin organiser des stages de formation de juges pour les compétitions.

Par ailleurs, s'il est logique et souhaitable que l'initiative d'instaurer des compétitions en gymnastique provienne des enseignants spécialisés, il va sans dire que la réalisation des infrastructures (construction et équipement de gymnases, achat de tapis) concerne les pouvoirs publics.

Il s'agit notamment :

- du Ministère de la Jeunesse et des Sports par le biais de la D.E.P.S. et de la D.A.G.E. ;
- de la Municipalité de Dakar ;
- du Fonds d'Aide aux Sports ;
- et de la bonne volonté des Ambassades accréditées à Dakar.

Les perspectives que voilà confèrent ainsi au C.N.P.G.S. et aux optionnaires de gymnastique un rôle déterminant dans le développement de ce sport.

4.3- ROLE DU C.N.P.G.S.

Celui-ci sera :

- "d'organiser les associations et les écoles de gymnastique" ;
- "d'organiser des compétitions de toute nature et toutes manifestations gymniques sur le plan local, national et international" ;
- "de former et d'encadrer les sélections" ;
- "de publier et de diffuser toute documentation et tous règlements relatifs à la pratique de la gymnastique" ;
- et enfin ".....d'organiser des cours, stages et examens" (1).

Il convient cependant de signaler que des efforts ont été déployés par le C.N.P.G.S. en vue de la réalisation d'un plan triennal de développement de la gymnastique sportive (1988-1991).

* (1) : Cf. Statuts du C.N.P.G.S., 1989, Art. 2

Ainsi des progrès significatifs ont-ils déjà été réalisés à plusieurs niveaux :

1 - Au niveau des pratiquants

Des écoles de gymnastique ont été initiées dans les lycées et collèges pour un total d'environ 120 gymnastes.

Egalement le groupe de démonstration de l'I.N.S.E.P.S. a été étendu, atteignant ainsi un effectif de 25 gymnastes. Son rôle est de mener une action de propagande de l'activité gymnique.

2 - Au niveau des compétitions

Une compétition a été organisée le 24 Mai 1989. Elle a regroupé les écoles de gymnastique des lycées (Lamine Guèye, Blaise Diagne, Maurice Delafosse, Limamoulaye) et des collèges (Sacré-Coeur, Cours Ste Marie).

En outre le 2ème Festival de Gymnastique Sportive est en vue au mois de Juin, avec la présence de gymnastes français.

3 - Au Niveau administratif

De nombreuses démarches ont été entreprises auprès des autorités publiques, des pays et des Fédérations étrangères. Suite à cela, la gymnastique est inscrite dans le protocole d'accord de la Coopération Française et une subvention allouée au C.N.P.G.S. par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Par ailleurs un envoi de deux gymnastes français pour le compte du 2ème Festival, a été conclu entre le Président de la F.F.G. et le C.N.P.G.S.

Enfin, même s'il reste beaucoup à faire, il faut cependant souligner l'engagement du Comité à oeuvrer pour le développement de la gymnastique au Sénégal.

C'est pourquoi nous pensons que les enseignants sortant de l'INSEPS, surtout les optionnaires de gymnastique, devront être à la base de tout ce qui doit se faire ; puisqu'il faut partir de la réalité scolaire pour atteindre le plus haut niveau.

4.4- FORMATION D'UNE ELITE NATIONALE

Celle-ci sera l'aboutissement logique des compétitions scolaires et extra-scolaires. Elle intéressera les lauréats retenus lors des dites compétitions.

Par ailleurs cette équipe pourra bénéficier d'un encadrement adéquat sous le contrôle de la future Fédération Sénégalaise de Gymnastique.

C'est seulement alors que nous pourrons ajouter un nouveau maillon au sport sénégalais et graver le nom du SENEGAL sur les tablettes de la F.I.G.

.../..

C O N C L U S I O N G E N E R A L E

Savoir pourquoi la gymnastique, qui est l'un des piliers essentiels de l'E.P.S., ne fait l'objet de compétition scolaires, tel a été le but de cette recherche sur la gymnastique sportive en milieu scolaire.

Ainsi à l'issue de notre étude, nous avons pu, au-travers de l'enquête menée auprès des élèves, connaître d'une part leur degré d'engouement pour la gymnastique et la place que celle-ci occupe dans leurs activités sportives.

D'autre part, l'analyse des résultats obtenus nous a permis d'identifier l'image que les élèves ont de la gymnastique.

En conséquence, il est apparu que même si la pratique gymnique est reléguée au quatrième rang dans le choix des répondants, ceux-ci par contre en ont une image exacte.

Ce faisant, notre première hypothèse est infirmée.

Concernant la deuxième hypothèse, l'étude portant sur les résultats de l'enquête menée auprès des enseignants et sur l'observation de séances de gymnastique, a montré qu'effectivement l'enseignement de la gymnastique ne suscite pas l'enthousiasme des professeurs.

Cette réalité nous a conduit à condamner l'attitude démissionnaire de enseignants.

.../...

Ce manque d'enthousiasme a pour conséquence de plonger les élèves dans une routine alarmante, de freiner leur initiative et leur créativité. Aussi avons-nous remarqué un faible degré d'engouement des enseignants pour cette activité.

S'il est logique et souhaitable que tous les enseignants d'E.P.S. donnent à la pratique gymnique la place qu'elle mérite au sein des activités sportives en milieu scolaire, il va sans dire que les optionnaires de gymnastique doivent l'inscrire au rang des disciplines de compétitions scolaires.

Pour cela nous voulons oeuvrer pour la mise sur pied d'une Fédération Sénégalaise de Gymnastique (encore au stade de C.N.P.G.S.). Celle-ci aura pour rôle :

- de rechercher les moyens ;
- d'organiser les associations et les écoles de gymnastique ;
- d'organiser des compétitions de toute nature et toutes manifestations gymniques sur le plan local, national et international ;
- de former et d'encadrer les sélections.

C'est seulement alors que nous pourrons ajouter un nouveau maillon au sport sénégalais.

Nous lançons un appel à tous ceux qui croient à la dimension éducative de cette discipline, à ses vertus, d'oeuvrer pour l'implantation des compétitions en milieu scolaire et extra-scolaire.

B I B L I O G R A P H I E

- OUVRAGES -

- CARRASCO Roland . Essai de systématique d'enseignement de la gymnastique aux agrés, Editions VIGOT, LIEGE, 1976, 147P.
- CAVIGLIOLI Bernard . Sport et Adolescents, (S.N), Paris, 1976, 119P.
- HOSTAL Philippe . Tiers temps pédagogique et gymnastique, Editions VIGOT, Paris, 1978, 109P.
- THILL Edgar - THOMAS Raymond - CAJA José . Manuel de l'éducateur sportif, 7ème édition, Editions VIGOT, Paris, 1987, 796P.
- HYPER-GYM N°3, édité par l'Amicale des Enseignants d'E.P.S., Publication revue E.P.S., Paris, Septembre 1981, 79P.

- TEXTES OFFICIELS -

- Instructions Officielles : Recueil des textes réglementaires Relatifs à l'Education Physique, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 93P.
- STATUTS du Comité National de Promotion de la Gymnastique au Sénégal, DAKAR, 27/01/1989, 3P.

.../...

- TRAVAUX UNIVERSITAIRES -

- SANE Ousmane . Essai pour l'obtention du grade Maître ès Science, Niveau de satisfaction des élèves à l'égard des cours d'Éducation Physique,
Université LAVAL, 1988, 133P.

- M. DIA . Cours de Sciences Humaines, Vécu affectif et représentation de soi,
3ème Année, I.N.S.E.P.S., 1988.

DAKAR, LE

1989

CHERS ELEVES,

Ce questionnaire a pour objet de recueillir des informations relatives à la pratique de la gymnastique sportive (au sol) en milieu Scolaire

Il est élaboré dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise des Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport.

Il est strictement confidentiel, et l'enquête ne sera utilisée qu'à des fins scientifiques. C'est pourquoi, votre participation nous est extrêmement précieuse.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

N.B. : REPONDEZ EN COCHANT LA CASE CORRESPONDANTE.

1 - SEXE : Masculin Feminin
 Taille Ethnie

2 - A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

12 - 13 ans 16 - 17 ans 20 - 21 ans
14 - 15 ans 18 - 19 ans 22 ans et plus

3 - Quel établissement fréquentez-vous ?

.....

4 - Pratiquez-vous la gymnastique (au sol) ? OUI NON

Autre réponse :

5 - Si oui où la pratiquez-vous ? Dans un club civil

à l'école

Autre réponse :

6 - Aimez-vous la gymnastique (au sol) ? OUI NON

Autre réponse :

7 - Dites pourquoi : Attrayante Ennuyeuse

Autre réponse :

8 - Qu'est-ce que la gymnastique selon vous ?

.....
.....
.....

9 - La gymnastique est-elle un sport de compétition ?

OUI NON Ne sais pas

Autre réponse :

10- Classez les sports suivants selon votre ordre de préférence :
(marquez 1er, 2è, 3è, 4è, 5è, 6è, dans la case correspondante)

Athlétisme Basket-ball Gymnastique (au sol)
Hand-ball Football Autres

11- Selon vous, la gymnastique (au sol) doit-elle être obligatoire ou facultative à l'école ?

Obligatoire Facultative

Autre réponse:

12- Avez-vous des remarques à faire sur votre professeur d'E.P.S. ?

OUI NON

Autre réponse :

13- Prépare-t-il ses cours d'éducation physique sur papier ?

OUI NON

Autre réponse :

14- Quel diplôme a-t-il selon vous ?

B.F.E.M.

Baccalauréat

Licence

Autre réponse :

15- Quel qualificatif donneriez-vous à votre professeur d'éducation physique ?

Très dynamique

Dynamique

Pas dynamique

Autre réponse :

QUESTIONNAIRE ENTRETIEN

1 - Depuis combien de temps exercez-vous ce métier de professeur d'E.P.S. ?

2 - Quelles disciplines préférez-vous enseigner ? (Par ordre de préférence)

Athlétisme Football Basket-ball
Sport de combat Gymnastique Hand-ball
Autre réponse :

3 - Quelles sont vos spécialités (Options) ?
.....

4 - Rencontrez-vous des problèmes dans l'enseignement de la Gymnastique ?

OUI NON

Autre réponse :

5 - Si oui quels types de problèmes rencontrez-vous ?

Culturels Matériels Pédagogiques Religieux

6 - La gymnastique peut-elle faire l'objet de compétitions scolaires ?

OUI NON

Pourquoi ?
.....
.....

7 - Aimez-vous le métier de professeur d'E.P.S. ?

OUI

NON

8 - Si oui comment l'aimez-vous ?

Beaucoup

Assez

Passablement

Autre réponse :

9 - Qu'est ce qui vous préoccupe professionnellement ?

Votre promotion

Le désir de rénover

rien

Autre réponse.....

